



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 48733

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur la diffusion de l'intervention du 29 avril du Président de la République sur le thème du grand Paris. En effet, ce discours prononcé à la Cité de l'architecture devant un grand nombre d'élus et d'architectes est une intervention fondatrice et novatrice sur le domaine de la ville et de la région capitale. Dès lors, il pourrait être utile et judicieux que cette intervention puisse être adressée à tous les membres des conseils municipaux de l'Île-de-France, ainsi qu'à tous les présidents(es) des associations, mais aussi aux architectes et aux professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier de cette région. Cette diffusion devrait être assurée dans les mois qui suivent cette intervention. Il lui demande s'il compte répondre rapidement à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le Président de la République a énoncé, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des travaux des dix équipes qui ont relevé le « Grand Pari de l'agglomération parisienne », une véritable vision de la métropole du xxie siècle. Il a ainsi posé les bases d'un ambitieux projet de développement et d'aménagement pour la région capitale et il est effectivement essentiel que chacun se l'approprie. Ainsi, conformément à l'usage, les éléments relatifs à cet événement ont été rendus publics et accessibles de manière quasi immédiate par mise en ligne sur les portails internet de la Présidence de la République, du Gouvernement et du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, le travail nécessaire à la mise en oeuvre concrète des projets se poursuit avec les élus et acteurs des territoires concernés dans le cadre d'un processus de concertation engagé depuis déjà plusieurs mois. Enfin, dans la perspective des prochaines échéances législatives, un travail spécifique est conduit avec les parlementaires. Les projets pour le Grand Paris représentent en effet une chance exceptionnelle pour le pays tout entier car développer les potentiels d'une des quatre « villes-monde » avec New York, Londres et Tokyo concerne toute l'économie nationale et particulièrement nos métropoles régionales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48733

Rubrique : État

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4448

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6465